



Décisions

Retrouvez sur cette page la liste des décisions du maire de Sceaux dans le cadre de la délégation que lui a confié le conseil municipal lors de la séance du 3 juillet 2020. Ces décisions sont classées par année et par numéro. Les décisions nominatives ne seront pas publiées.

2024

2023

2022

2021

2020

**DANS LA RUBRIQUE :
«ACTES ADMINISTRATIFS»**

> ARRÊTÉS ET RÉGLEMENTS PERMANENTS

> BUDGET COMMUNAL

> AFFICHAGE LÉGAL

> AUTRES

> MES DÉMARCHES



MAIRIE DE SCEAUX
HÔTEL DE VILLE - 122 RUE HOUDAN
92330 - SCEAUX

 **01 41 13 33 00**

- ▶ LA MAIRIE RECRUTE
- ▶ DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AU RGAA
- ▶ PLAN DU SITE
- ▶ PRESSE
- ▶ MENTIONS LÉGALES

LETTRE D'INFORMATION

Saisir votre adresse e-mail :

exemple@lorem.dom



✕ DÉSINSCRIPTION

HORAIRES D'OUVERTURE : Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Jeudi de 8h30 à 12h. Samedi de 9h à 12h : permanences de Sceaux info mairie et du service Population et citoyenneté.

RÉALISATION

STRATIS